Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 23 (1966)

Heft: 5

Artikel: Un net progrès : les sections de sportifs à l'école de recrues : conception et but, organisation, premières expériences

Autor: Baumgartner, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il se passe tout de même quelque chose

Depuis le fameux retour sans médaille d'Innsbruck, beaucoup de discours, de déclarations ont été prononcés, qui fort heureusement trouvent petit à petit confirmation dans le domaine des réalisations.
Certains événements dépassent les limites ordinaires: ils posent la base ou le point de départ d'une évolution, ou en marquent un tournant décisif.
Nous considérons comme un devoir de présenter à nos lecteurs deux de ces événements, qui de façon absolument incompréhensible, ont à peine été signalés par la presse romande:
— Les sections de sportifs dans les Ecoles de recrues.
— La création du Comité national pour le sport d'élite.
Le colonel EMG P. Baumgartner, commandant des Ecoles de recrues d'infanterie de montagne de Coire et d'Andermatt a tenté un essai sortant vraiment des chemins battus. Maître de gymnastique, diplômé de l'Université de Bâle, ayant pratiqué 5 ans à l'EFGS (1941 à 1946), devenu officier instructeur, le colonel Baumgartner a eu l'occasion de visiter des écoles étrangères de sport militaire, en Suède, Italie, USA. Instructeur d'athlétisme, de ski, de football, organisateur de championnats suisses de ski, entraîneur de skieurs d'élite (ski-club Wangs-Pizol), le colonel Baumgartner est vraiment l'homme qui peut parler en connaissance de cause.
De son propre chef, il a tenté l'an dernier une expérience qu'il renouvelle actuellement dans l'ER qu'il commande.
Nous sommes persuadés que son article intéressera vivement tous les dirigeants d'associations, de clubs, ainsi que les jeunes sportifs au seuil de leur vie militaire, comme d'ailleurs tous ceux qui suivent les courants touchant l'éducation physique générale.

* * *

Au début d'avril, une conférence de presse, à Berne, suscita un écho retentissant dans tous les grands journaux quotidiens ou sportifs de Suisse alémanique. Elle était dirigée par le Dr Kaspar Wolf, de l'EPGS, président de la Commission technique de ce nouveau comité pour le sport d'élite.
Le résumé que nous publions quelques pages plus loin montre la précision et la clarté schématique de la conception de la CT qui est d'une « Gründlichkeit » tout alémanique et rigoureuse.
Il ne fait pas de doute que les qualités de réalisateur volontaire du principal auteur ne laisseront pas cette conception à l'état de lettre morte, et qu'elle conduiront le sport d'élite suisse dans une période de pleine vitalité efficiente.
A. M.

Un net progrès:

Les sections de sportifs à l'école de recrues

Conception et but, organisation, premières expériences

Colonel P. Baumgartner, cdt des ER inf. mont. de Coire et Andermatt

I. Evolution

Peu de temps après qu'on m'eut attribué le commandement d'une école de recrues, je me suis mis à analyser les problèmes relatifs aux sportifs d'élite accomplissant leur service militaire. Les compétitions auxquelles j'ai moi-même participé et l'activité que j'ai exercée en qualité d'organisateur, mais aussi de directeur technique en diverses branches sportives m'avaient offert l'occasion d'étudier de près cette question. De même, j'avais recueilli d'utiles indications par la presse, ainsi qu'au cours de discussions dans les fédérations et grâce à d'étroits contacts avec les différents sportifs d'élite de ma région.

« Cadres » perdus

C'est ainsi que j'ai régulièrement constaté que, parce qu'ils redoutent une baisse de forme considérable, la perspective de remplir leur devoir militaire ne sourit guère aux sportifs d'élite parvenus au seuil de l'école de recrues.
D'autres sont d'avis qu'en service militaire un sportif d'élite est « taxé d'entrée », et qu'il va de toute manière devoir se confiner au rôle de « brebis galeuse ». Certes, on comprend que ces jeunes gens risquent que l'on attende d'eux peut-être davantage que de leurs camarades. Ils ont même été parfois sensibilisés par leurs succès sportifs, sensibilité qui peut avoir de funestes répercussions en service militaire. Mais bien plus que ces considérations, ce sont les avis de fonctionnaires de fédérations qualifiés qui m'ont guidé.
Partout, j'ai pu constater qu'il y a pénurie de jeunes moniteurs parce que la période relativement longue du service militaire fait disparaître des « cadres » des fédérations des jeunes gens doués, qui, après l'école de recrues, deviennent caporaux, puis aspirants-officiers, pour enfin obtenir le grade de lieutenant. Ensuite, le manque de temps ne leur permet plus de retrouver la voie de leur discipline sportive.
Il est d'ailleurs probable que ce sont les fédérations qui ressentent avec le plus d'acuité les effets de cette pénurie.
Il n'était pas question pour moi de songer à permettre au sportif d'élite de développer ses capacités physiques ou d'améliorer sa technique au cours de l'école de recrues.
Je me proposai bien davantage de maintenir les capacités acquises afin de garder, tout particulièrement durant la période de service militaire, le contact avec la branche sportive choisie.
Les exigences de cette période et l'abondance du travail alors requis ne permettent guère, en effet, d'améliorer les performances réalisées.

II. Application

Au cours d'une première expérience, je réunis à l'école deux fois par semaine, en vue d'un « entraînement spécial », les jeunes gens qualifiés provenant des compagnies les plus diverses. Je supervisai moi-même cet entraînement, dirigé par un chef de section (maître de gymnastique au civil).
Bien que nous ayons appliqué cet entraînement durant toute la durée d'une école de recrues, l'organisation a suscité tant d'inconvénients que je n'ai pu me résoudre à renouveler l'expérience. En effet, les recrues prove-

nant de plusieurs compagnies, des problèmes de transport surgirent, de l'agitation se manifesta dans les compagnies, et, quoique dans une faible mesure, un certain mécontentement apparut dans la compagnie elle-même, voire dans l'école tout entière.
L'entraînement, bien dirigé, fut appliqué avec succès, et les sportifs d'élite récoltèrent des lauriers en divers examens ou compétitions (3e rang aux championnats suisses des clubs, cat. E).

Section de fusiliers composée de sportifs

Seconde expérience: j'ai réuni, le jour de l'entrée en service, tous les « sportifs d'élite » de l'école tout entière. J'ai encadré cet effectif de gens appropriés, de manière à constituer ainsi une section de fusiliers. Il s'agissait en l'occurrence d'une section de fusiliers normale, tout simplement composée de jeunes gens aux capacités sportives très développées.
L'appellation « section de sportifs d'élite » ou « section de sportifs » est erronée. Il s'agit en fait d'une section de fusiliers qui, en plus de leur travail normal, ou durant le temps gagné grâce à leurs aptitudes personnelles, doivent pratiquer un judicieux entraînement sportif. Le chef de cette section reçut la mission de faire de ces jeunes gens des soldats alpins bénéficiant d'une instruction alpine poussée, et d'accorder aux cadres et aux recrues ayant rempli leurs tâches militaires, temps et possibilité nécessaires à un entraînement général et à un entraînement spécial. Je surveillai moi-même cette activité, mais sans m'en mêler. Car je désirais vraiment me convaincre qu'un chef de section est en mesure de remplir cette mission sans l'aide extérieure accordée à ses collègues.

Voici quelques chiffres illustrant cet exemple concret. Les 22 recrues représentaient les sports suivants:

ski alpin:	4 (1 membre de l'équipe nationale A, 1 SAS et 1 espoir)
ski de fond:	2 (1 membre de l'équipe nationale A, 1 espoir)
biathlon:	1
hockey sur glace:	2 (1 de ligue nationale A et un de ligue nationale B)
football:	3 (de ligue nationale A)
athlétisme:	3 (1 de l'équipe nationale A)
tir:	1
judo:	1
marche:	1

Attribués à cet effectif: 4 maîtres de gymnastique ou candidats-maîtres de gymnastique.

Conditions d'admission

Etre membre d'une équipe nationale ou d'une équipe d'espoirs (candidats à l'équipe nationale), jouer dans une équipe de ligue nationale A ou de ligue nationale B, ou appartenir à une sélection cantonale. Les recrues pratiquant le même sport ou des sports analogues furent réunies dans un même groupe. Exception: les fusiliers anti-chars, qui formaient leur propre groupe. Tous n'étaient donc pas des sportifs d'élite au sens donné par l'ANEP.

III. Instruction militaire

Sur le plan militaire, le travail de cette section ne différait pas de celui d'une autre section alpine. Elle devait, en effet, affronter les mêmes conditions et remplir les mêmes obligations.
La section réussit à remplir ces conditions en moins de temps qu'ailleurs et bien souvent, grâce à l'esprit qui y régnait, de manière bien meilleure. Au cours de la 9e semaine, l'école tout entière fut inspectée dans 14 branches d'instruction. Même examinateur pour chacune des 20 sections. Appréciation: bon, moyen, ou raté. La section considérée obtint 61 % de « bon » (8e rang), 34 % de « moyen » (6e rang) et seulement 5 % de « raté » (3e rang). Au cours de l'examen de tir, 25 % des recrues de cette section obtinrent l'insigne de bon tireur, la section atteignant en moyenne 77,9 points (8e rang). Quant aux examens pour l'insigne de haute montagne, 4 recrues de cette section se qualifièrent comme chefs de cordée, alors que pour l'ensemble de l'école (20 sections) 18 obtenaient cette qualification.
A l'inspection du commandant de division, la section prit une 2e et une 8e places.
Ces résultats très nets ont montré que les prestations de la section ne l'ont pas placée parmi le groupe de tête, mais toutefois dans la première moitié du classement général. Ce fut pour moi une heureuse surprise; car je n'étais pas du tout à l'abri d'un « raté ».

IV. Activité militaire particulière

La section ayant bénéficié d'une instruction alpine poussée, elle eut bien souvent des missions spéciales à remplir. C'est ainsi qu'elle fut engagée en qualité de section de patrouilles d'éclaireurs dans le cadre d'un exercice alpin de la Maloja à Pontresina en passant par Fuorcla Surlej—Piz Murfel et Val Roseg. Les connaissances particulières que quelques-uns de ces cadres et recrues tiraient de leur vie civile permirent l'exécution d'un travail remarquable, les capacités physiques influant ici de manière déterminante. On remarqua clairement la ferme volonté du bataillon de recrues d'accomplir un excellent travail. La section put également se féliciter du travail fourni.

V. Sur le plan psychologique

On ne saurait omettre cette précision: dès le début, les recrues témoignèrent leur fierté d'appartenir à cette section. Il y eut bien sûr aussi des jaloux: tout particulièrement des garçons qui ne purent être sélectionnés dans cette section. D'autre part également, on plaignit souvent ces jeunes gens qui, outre l'instruction normale, devaient encore assumer travaux et efforts supplémentaires. Mais chacun d'eux se montra de bon gré disposé à faire ces efforts accrus et à adopter en outre une attitude toute de discrétion et de simplicité.
Nous avions jusqu'alors bien souvent constaté que des sportifs d'élite ont de la peine à s'intégrer à une communauté. Ici, ils se trouvaient entre eux, et nous pûmes remarquer que les vrais sportifs font aussi de bons soldats.

VI. Activité sportive

Je suppose que le lecteur désirerait maintenant savoir en quoi consistait l'activité sportive supplémentaire pratiquée. Tout d'abord, un entraînement de condition physique sévère et varié:
Eléments principaux: agilité et décontraction, parce que nous constatons toujours que malgré la gymnastique, à l'ER les muscles du jeune homme s'engourdissent quelque peu.
On accorda à la musculation toute l'attention requise, selon les différentes spécialités. En moyenne, cet entraînement de condition physique fut appliqué 2—3 fois par semaine durant 1½ à 2 heures. Une à trois fois par semaine, les recrues bénéficièrent en outre de temps libre afin d'exercer et d'améliorer leur discipline sportive après l'entraînement de condition physique. Les footballeurs jouèrent au football, les skieurs s'entraî-

nèrent au ski, le tireur eut la possibilité d'utiliser son arme privée, etc. En certaines périodes (déplacement des unités et grands exercices de bataillon), il ne fut naturellement pas possible de pratiquer ces sports individuels. Furent bien sûr privilégiés, puisqu'il s'agissait d'une école alpine, les skieurs des disciplines alpines et nordiques. De temps en temps, quelques spécialistes fonctionnèrent également comme entraîneurs, ou bien, conformément à la feuille officielle militaire (édition de septembre 1965), les recrues eurent l'occasion de suivre l'entraînement organisé par leur fédération. D'autre part, un petit ski-lift, monté par l'école, fut un excellent auxiliaire pour les skieurs. En outre, tant à Andermatt qu'en Engadine ou à la Lenzerheide, les directions des chemins de fer de montagne manifestèrent leur pleine compréhension en accordant la gratuité des transports. C'est ainsi qu'en été également on parvint à appliquer cette instruction en des lieux appropriés.
En ce qui concerne les athlètes et les footballeurs, nous avons cherché un terrain convenable ou utilisé des salles de gymnastique permettant de s'adonner à cet entraînement spécial.

Enthousiasme des recrues

Certaines opinions émises durant le service même ou à la fin de cette période montrent que les intéressés ont apprécié cette formation. Une recrue du groupe des espoirs du ski alpin déclara que physiquement elle ne s'était jamais sentie en aussi bonne condition. Un footballeur de ligue nationale A: « Je suis un peu moins rapide qu'au début de mon ER, mais ma condition physique générale s'est améliorée et ma technique n'a pratiquement pas changé; cependant, je suis devenu plus robuste. ». Un athlète: « Après la 12e semaine, et sans dépasser 11 sec., mon temps sur 100 m n'avait augmenté que d'un dixième de seconde. »
Trois recrues jouent en ligue nationale A; une autre fut sélectionnée dans l'équipe nationale des skieurs de fond aux championnats du monde de ski nordique 1966, à Oslo, où elle parvint au but avec seulement 6 min. de retard sur le vainqueur scandinave. Pour un jeune de 20 ans, c'est là une belle performance.
Ce sportif déclara que c'est grâce à l'entraînement pratiqué à l'ER qu'il avait pu atteindre ce niveau.
Après la fin de l'ER, la majorité des recrues m'ont écrit. Beaucoup m'ont fait part de leurs suggestions en vue d'améliorer cette formation. Mais toutes se sont déclarées enchantées de cette innovation. Il va sans dire qu'outre les bonnes prestations militaires ces témoignages me donnèrent une réelle satisfaction.

VII. Appréciations

Le commandant chargé de l'inspection s'est montré très favorable à cette formation. Il y a là une condition qui est déterminante pour une armée de milice: tirer parti des aptitudes civiles afin d'améliorer les prestations militaires donne aisément un résultat satisfaisant.
Ainsi que je l'ai appris à la lecture des journaux, tant l'ANEP et les fédérations qui lui sont affiliées que l'EFGS de Macolin et le Département militaire fédéral se montrent favorables à cette expérience entreprise de mon propre chef. Cela m'a encouragé à la renouveler à l'ER en cours et à en tirer de nouveaux enseignements.

Vouloir faire davantage

Il serait tout à fait erroné de penser que furent réunis ici dans une même section des jeunes gens destinés à devenir des sportifs d'élite. Le but de l'instruction (former des soldats prêts à défendre leur patrie) n'a pas changé. Pratiquer le sport dans le cadre de cette instruction n'est possible que pour des gens disposés à accomplir davantage que leurs camarades. Ce qui ne les change d'ailleurs guère de la vie civile, où, en plus de son travail professionnel, le sportif d'élite doit, pour réaliser de véritables performances, consacrer de nombreuses heures supplémentaires à l'entraînement.

Traducteur: Noël Tamini
Tiré de « Sport », 4 mars 1966

La Suisse dite «primitive» donne l'exemple

Sports pour tous à Engelberg

On s'ennuie beaucoup dans un grand nombre de stations de tourisme helvétiques. La jeune clientèle ne se contente plus de boire une tasse de thé en levant le petit doigt devant « le plus beau paysage du monde ». Le bal organisé dans la grande salle du petit hôtel n'amuse plus les aînés, car la musique de danse moderne n'est plus à leur goût, et il ne satisfait pas les cadets, qui rêvent d'exercices moins renfermés. La jolie cité d'Engelberg l'a bien compris. On vient d'y tenter une expérience qui s'est révélée d'emblée fructueuse, en organisant, sous la conduite d'un maître de sports, une quantité d'exercices et de jeux à l'intention de tous les hôtes de la station, et même des habitants du pays. Une fois de plus l'exemple vient de cette partie de la Suisse que l'on appelle « primitive », mais qui sait chercher et trouver dans bien des domaines des solutions d'avant-garde ?

Certains hôtels de grand luxe possèdent leurs propres installations: piscine, patinoire, court de tennis, et mettent à la disposition de leurs hôtes un maître de sports, un professeur de tennis ou un moniteur de ski.
Ces avantages sont réservés à la seule clientèle de l'hôtel, une clientèle évidemment privilégiée. Ceux qui logent dans des établissements de moindre importance ou qui vivent dans un chalet de location n'ont pas d'autres possibilité qu'un peu de marche, là où ne les arrête pas le fatidique écriteau « chemin privé ». De plus, il est évident que les petits établissements ne peuvent offrir à leur clientèle un maître de sports et des installations sportives. On l'a fort bien compris à Engelberg. La station a engagé la saison dernière un maître de sports chargé d'organiser chaque jour diverses séances d'exercice, des jeux et des concours auxquels pouvaient participer tous les hôtes de la station et tous les habitants de la localité.
L'expérience d'Engelberg a parfaitement réussi. Il faut mettre la pratique des sports à la portée de tous, et si possible gratuitement. L'avenir de notre tourisme en dépend. Comme l'a si bien souligné Paul Bünter au cours de l'entretien que nous avons eu avec lui, le maître de sports doit aussi, dans chaque station, susciter la création d'équipes sportives formées par les jeunes « indigènes », veiller à leur entraînement régulier. Lorsqu'une équipe brille sur les champs de ski, sur les patinoires, ou dans toute autre activité sportive, ses succès rejaillissent sur la station tout entière et contribuent à lui faire une publicité efficace. Pour les hôtes de passage comme pour la population fixe, le maître de sports doit devenir l'indispensable animateur de nos stations. B.

De: « Construire »